

386049-2026 - Hange

Belgia – Haljasalade istutus- ja hooldusteenused – Bail d’entretien des espaces verts routier - District de Floreffe
OJ S 107/2026 05/06/2026
Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord - Paranduse teade
Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: Société Wallonne de Financement Complémentaire des Infrastructures

E-posti aadress: benoit.rouard@sofico.org

Hankija õiguslik vorm: Avalik-õiguslik isik

Hankija tegevus: Üldised avalikud teenused

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Bail d’entretien des espaces verts routier - District de Floreffe

Kirjeldus: Chacun des marchés conclus sur la base de l'accord-cadre est un marché de services qui a pour objet l'exécution de services d'entretien ordinaire des plantations et des espaces verts le long des routes du réseau de la Direction des routes de Namur, District de Floreffe. Les services s'effectuent sur des routes appartenant au réseau I qui sont décrites en annexe du présent cahier spécial des charges ainsi que sur des routes du réseau II. Le relevé des deux réseaux est repris en annexe 2 du présent CSC. Les services sont de l'entretien préventif, conditionnel et curatif (voir glossaire). Les types d'intervention sont notamment les suivants : Abattage d'arbres ponctuel ; Essouchage ; Taille d'arbustes ; Élagage d'arbres ; Émondage d'arbres ; Taille de haie ; Mise à gabarit de plantation ; Débroussaillage ; Mise à blanc localisée ; Désherbage et dégazonnage ; Fauchages de terre-pleins, talus et finition ; Tontes ; Entretien des et entre les plantations ; Échardonnage ; Recépage d'arbres et d'arbustes ; Lutte contre les plantes invasives ; Plantation ; Gestion des déchets et produits ; Travaux en régie ; Une visite des lieux peut être organisée avant la remise des offres moyennant un contact avec le district. La visite se fera sur rendez-vous à prendre avec Laurent Calay – laurent.calay@spw.wallonie.be – au minimum 15 jours ouvrables avant la date limite de remise des offres. Dans tous les cas, le soumissionnaire ne peut se prévaloir de sa méconnaissance du réseau géré par le district pour lequel il soumissionne. L'inventaire doit être considéré comme un bordereau dont les prix unitaires doivent être fixés par les adjudicataires hormis certains postes globaux dont le montant est fixé par le pouvoir adjudicateur, comme la somme réservée pour mise en CET. Le classement des offres se fait sur base du montant des offres. Les quantités mentionnées dans l'inventaire sont destinées exclusivement au classement des offres et ne donnent à l'entrepreneur aucun droit en ce qui concerne les quantités à exécuter, ni en ce qui concerne les rapports entre ces quantités. Les quantités sont donc indicatives. Les quantités des inventaires correspondent aux prestations estimées sur une année. Ils ont été établis sur base de la moyenne des 4 dernières années.

Importance du marché Les prestations requises font l'objet de commandes passées par chacun des bénéficiaires du présent marché en fonction de leurs besoins et suivant les modalités du présent cahier spécial des charges. Chacun des bénéficiaires s'engage à commander chaque année, pendant le délai de validité du marché, des prestations pour un

montant compris dans les fourchettes suivantes : Montant minimum SOFICO HTVA 41.842,00 € Montant maximum SOFICO HTVA 84.719,00 € Montant minimum SPW- MI TVAC 261.929,91 € Montant maximum SPW-MI TVAC 491.119,64 € Les montants s'entendent hors révision. Les montants ci-dessus sont reconduits chaque année. Le pouvoir adjudicateur qui, au cours d'une année déterminée, n'a pas commandé des prestations à concurrence d'au moins le montant minimal de commandes mentionné dans le tableau ci-dessus, est redevable à l'adjudicataire d'une indemnité forfaitaire égale à 10 % de la différence entre le montant des prestations effectivement commandées lors de cette année et le montant annuel minimal de commandes prévu dans le tableau. Aucune autre indemnité ni adaptation des conditions du marché n'est dû à raison de ce fait.

Menetluse tunnus: bf7d26c1-094a-4767-ade3-86178b82ba3a

Sisemine tunnus: SOF-MI-O8.08.01-26-109

Menetluse liik: Avatud

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 77310000 Haljasalade istutus- ja hooldusteenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Riik: Belgia

2.1.3. Maksumus

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 2 316 641,44 EUR

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: Lien d'aide à la soumission destiné aux entreprises : « https://bosa.service-now.com/csp?id=kb_article_view&sys_kb_id=c0ab3e59475dde1c38ca8f33036d43d5»

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Teade

Ainult siseriiklikest õigusaktidest tulenevad kõrvalejätmise alused: Conformément aux articles 65 et suivants de l'ARP, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences suivantes et en apporter la preuve conformément aux modalités mentionnées ci-après pour être admis à participer au marché. a) Capacité économique et financière Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une capacité économique et financière suffisante pour l'exécution du présent marché. Cette capacité sera attestée par une déclaration datée et signée concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le chiffre d'affaires annuel minimal que le soumissionnaire doit avoir réalisé est obtenu en appliquant la formule indiquée ci-dessous : Chiffre d'affaires annuel minimal = montant maximum annuel SPW + montant maximum annuel SOFICO Les montants maximums sont indiqués au point 2. Objet des marchés et description des services de l'accord- cadre – importance du marché. Au niveau du DUME, le pouvoir adjudicateur a fait le choix de limiter les informations à compléter à la seule question de savoir si l'opérateur économique remplit les critères de sélection requis, conformément à la section « Indication globale pour tous les critères de sélection ». Cette seule section doit donc être complétée par le soumissionnaire. b) Capacité technique et professionnelle L'adjudicataire pressenti devra fournir la preuve qu'il dispose de personnel en suffisance et qualifié (en propre ou en faisant appel à la capacité d'un ou plusieurs tiers déclarés lors de la soumission) pour répondre aux commandes prévues

dans le présent marché. Sont ainsi exigés : - Minimum 1 ouvriers d'espaces verts qualifiés, portant un des titres suivants : o Technicien(ne)s en horticulture (formation secondaire) o Jardinier(ère) d'entretien (formation CEFA) o Horticulteur, horticultrice spécialisé(e) en aménagement de parcs et jardins (formation CEFA) o Agent(e) semi-qualifié(e) en horticulture, gestion de parcs et d'espaces verts (formation en enseignement de promotion sociale) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum et ayant traités les matières suivantes : Horticulture générale Floriculture Aménagement des parcs et jardins Horticulture maraichère et décorative Culture biologique Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation/autre qui a dispensé la formation. - Minimum 1 élagueur grimpeur portant un des titres suivants : o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation secondaire professionnelle) o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation CEFA) o Arboriste (formation IFAPME/EFP) o Grimpeur(euse) – élagueur(euse) (formation IFAPME/EFP) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum (2 ans) et ayant traités les matières théoriques et pratiques suivantes : Connaissance de l'arbre (nomenclature, biologie, classification) Pathologie et médecine arboricole Abattage, taille et soins de l'arbre Gestion du matériel et de l'équipement Grimper et se déplacer dans un arbre Respecter la législation Organiser un chantier Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation /autre qui a dispensé la formation. Le titulaire des 2 titres dont questions ci-dessus peut être la même personne. ---- Le soumissionnaire doit joindre à son dossier d'offre un DUME (Document unique de marché européen) en format électronique qu'il a rempli conformément aux instructions figurant dans le C.S.C.

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: SOF-MI-O8.08.01-26-109 - 1

Kirjeldus: Chacun des marchés conclus sur la base de l'accord-cadre est un marché de services qui a pour objet l'exécution de services d'entretien ordinaire des plantations et des espaces verts le long des routes du réseau de la Direction des routes de Namur, District de Floreffe. Les services s'effectuent sur des routes appartenant au réseau I qui sont décrites en annexe du présent cahier spécial des charges ainsi que sur des routes du réseau II. Le relevé des deux réseaux est repris en annexe 2 du présent CSC. Les services sont de l'entretien préventif, conditionnel et curatif (voir glossaire). Les types d'intervention sont notamment les suivants : Abattage d'arbres ponctuel ; Essouchage ; Taille d'arbustes ; Élagage d'arbres ; Émondage d'arbres ; Taille de haie ; Mise à gabarit de plantation ; Débroussaillage ; Mise à blanc localisée ; Désherbage et dégazonnage ; Fauchages de terre-pleins, talus et finition ; Tontes ; Entretien des et entre les plantations ; Échardonnage ; Recépage d'arbres et d'arbustes ; Lutte contre les plantes invasives ; Plantation ; Gestion des déchets et produits ; Travaux en régie ; Une visite des lieux peut être organisée avant la remise des offres moyennant un contact avec le district. La visite se fera sur rendez-vous à prendre avec Laurent Calay – laurent.calay@spw.wallonie.be – au minimum 15 jours ouvrables avant la date limite de remise des offres. Dans tous les cas, le soumissionnaire ne peut se prévaloir de sa méconnaissance du réseau géré par le district pour lequel il soumissionne. L'inventaire doit être considéré comme un bordereau dont les prix unitaires doivent être fixés par les adjudicataires hormis certains postes globaux dont le montant est fixé par le pouvoir adjudicateur, comme la somme réservée pour mise en CET. Le classement des offres se fait sur base du montant des offres. Les quantités mentionnées dans l'inventaire sont destinées exclusivement au classement des offres et ne donnent à l'entrepreneur aucun droit en ce qui

concerne les quantités à exécuter, ni en ce qui concerne les rapports entre ces quantités. Les quantités sont donc indicatives. Les quantités des inventaires correspondent aux prestations estimées sur une année. Ils ont été établis sur base de la moyenne des 4 dernières années.

Importance du marché Les prestations requises font l'objet de commandes passées par chacun des bénéficiaires du présent marché en fonction de leurs besoins et suivant les modalités du présent cahier spécial des charges. Chacun des bénéficiaires s'engage à commander chaque année, pendant le délai de validité du marché, des prestations pour un montant compris dans les fourchettes suivantes : Montant minimum SOFICO HTVA 41.842,00 € Montant maximum SOFICO HTVA 84.719,00 € Montant minimum SPW- MI TVAC 261.929,91 € Montant maximum SPW-MI TVAC 491.119,64 € Les montants s'entendent hors révision. Les montants ci-dessus sont reconduits chaque année. Le pouvoir adjudicateur qui, au cours d'une année déterminée, n'a pas commandé des prestations à concurrence d'au moins le montant minimal de commandes mentionné dans le tableau ci-dessus, est redevable à l'adjudicataire d'une indemnité forfaitaire égale à 10 % de la différence entre le montant des prestations effectivement commandées lors de cette année et le montant annuel minimal de commandes prévu dans le tableau. Aucune autre indemnité ni adaptation des conditions du marché n'est dû à raison de ce fait.

Sisemine tunnus: 1

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 77310000 Haljasalade istutus- ja hooldusteenused

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Riik: Belgia

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 1 Aasta

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 3

Muu informatsioon uuendamise kohta: 7. Reconduction du marché (article 57 al. 2 et 3 de la loi) Les marchés sont conclus pour quatre périodes de 1 an se succédant sans interruption. Chaque bénéficiaire de la centrale d'achat peut toutefois mettre fin au marché qui le concerne à l'échéance de chaque période annuelle moyennant la notification d'un préavis par lettre recommandée, ou par envoi électronique assurant de manière équivalente la date exacte de l'envoi, 3 mois avant cette échéance.

5.1.5. Maksumus

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 2 316 641,44 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Conformément aux articles 65 et suivants de l'ARP, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences suivantes et en apporter la preuve conformément aux modalités mentionnées ci-après pour être admis à participer au marché. a) Capacité économique et financière Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une capacité économique et financière suffisante pour l'exécution du présent marché. Cette capacité sera attestée par une déclaration datée et signée concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le chiffre d'affaires annuel minimal que le soumissionnaire doit avoir réalisé est obtenu en appliquant la formule indiquée ci-dessous : Chiffre d'affaires annuel minimal = montant maximum annuel SPW + montant maximum annuel SOFICO Les montants maximums sont indiqués au point 2. Objet des marchés et description des services de l'accord- cadre – importance du marché. Au niveau du DUME, le pouvoir adjudicateur a fait le choix de limiter les informations à compléter à la seule question de savoir si l'opérateur économique remplit les critères de sélection requis, conformément à la section « Indication globale pour tous les critères de sélection ». Cette seule section doit donc être complétée par le soumissionnaire. b) Capacité technique et professionnelle L'adjudicataire pressenti devra fournir la preuve qu'il dispose de personnel en suffisance et qualifié (en propre ou en faisant appel à la capacité d'un ou plusieurs tiers déclarés lors de la soumission) pour répondre aux commandes prévues dans le présent marché. Sont ainsi exigés : - Minimum 1 ouvriers d'espaces verts qualifiés, portant un des titres suivants : o Technicien(ne)s en horticulture (formation secondaire) o Jardinier(ère) d'entretien (formation CEFA) o Horticulteur, horticultrice spécialisé(e) en aménagement de parcs et jardins (formation CEFA) o Agent(e) semi-qualifié(e) en horticulture, gestion de parcs et d'espaces verts (formation en enseignement de promotion sociale) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum et ayant traités les matières suivantes : Horticulture générale Floriculture Aménagement des parcs et jardins Horticulture maraichère et décorative Culture biologique Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation /autre qui a dispensé la formation. - Minimum 1 élagueur grimpeur portant un des titres suivants : o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation secondaire professionnelle) o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation CEFA) o Arboriste (formation IFAPME /EFP) o Grimpeur(euse) – élagueur(euse) (formation IFAPME/EFP) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum (2 ans) et ayant traités les matières théoriques et pratiques suivantes : Connaissance de l'arbre (nomenclature, biologie, classification) Pathologie et médecine arboricole Abattage, taille et soins de l'arbre Gestion du matériel et de l'équipement Grimper et se déplacer dans un arbre Respecter la législation Organiser un chantier Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation/autre qui a dispensé la formation. Le titulaire des 2 titres dont questions ci-dessus peut être la même personne. ---- Le soumissionnaire doit joindre à son dossier d'offre un DUME (Document unique de marché européen) en format électronique qu'il a rempli conformément aux instructions figurant dans le C.S.C.

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: L'accord-cadre est attribué au soumissionnaire - non exclu et répondant aux critères de sélection - qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse du point de vue du pouvoir adjudicateur sur base du critère prix.

Selle meetodi kirjeldus, mida kasutatakse juhul, kui hindamist ei ole võimalik kriteeriumide abil teostada: L'accord-cadre est attribué au soumissionnaire - non exclu et répondant aux critères

de sélection - qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse du point de vue du pouvoir adjudicateur sur base du critère prix.

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1e5ba380-0cb4-47b0-9a95-090d4fe19e31/documents>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1e5ba380-0cb4-47b0-9a95-090d4fe19e31/general>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Nõutav on täiustatud või kvalifitseeritud e-allkiri või e-tempel (nagu on määratletud määruses (EL) nr 910/2014)

Variandid: Ei ole lubatud

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 16/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 180 Päevad

Teave avaliku avamise kohta:

Avamise kuupäev: 16/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lisateave: Chacun des marchés conclus sur la base de l'accord-cadre est un marché de services qui a pour objet l'exécution de services d'entretien ordinaire des plantations et des espaces verts le long des routes du réseau de la Direction des routes de Namur, District de Floreffe. Voir le détail dans le CSC ---- 7. Reconduction du marché (article 57 al. 2 et 3 de la loi) Les marchés sont conclus pour quatre périodes de 1 an se succédant sans interruption. Chaque bénéficiaire de la centrale d'achat peut toutefois mettre fin au marché qui le concerne à l'échéance de chaque période annuelle moyennant la notification d'un préavis par lettre recommandée, ou par envoi électronique assurant de manière équivalente la date exacte de l'envoi, 3 mois avant cette échéance. 1.3. Critères de sélection qualitative Conformément aux articles 65 et suivants de l'ARP, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences suivantes et en apporter la preuve conformément aux modalités mentionnées ci-après pour être admis à participer au marché. a) Capacité économique et financière Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une capacité économique et financière suffisante pour l'exécution du présent marché. Cette capacité sera attestée par une déclaration datée et signée concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le chiffre d'affaires annuel minimal que le soumissionnaire doit avoir réalisé est obtenu en appliquant la formule indiquée ci-dessous : Chiffre d'affaires annuel minimal = montant maximum annuel SPW + montant maximum annuel SOFICO Les montants maximums sont indiqués au point 2. Objet des marchés et description des services de l'accord-cadre – importance du marché. Au niveau du DUME, le pouvoir adjudicateur a fait le choix de limiter les informations à compléter à la seule question de savoir si l'opérateur économique remplit les critères de sélection requis, conformément à la section « Indication globale pour tous les critères de sélection ». Cette seule section doit donc être complétée par le soumissionnaire. b) Capacité technique et professionnelle L'adjudicataire pressenti devra fournir la preuve qu'il dispose de personnel en suffisance et qualifié (en propre ou en faisant appel à la capacité d'un ou plusieurs tiers déclarés lors de la soumission) pour répondre aux commandes prévues dans le présent marché. Sont ainsi exigés : - Minimum 1 ouvriers d'

espaces verts qualifiés, portant un des titres suivants : o Technicien(ne)s en horticulture (formation secondaire) o Jardinier(ère) d'entretien (formation CEFA) o Horticulteur, horticultrice spécialisé(e) en aménagement de parcs et jardins (formation CEFA) o Agent(e) semi-qualifié(e) en horticulture, gestion de parcs et d'espaces verts (formation en enseignement de promotion sociale) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum et ayant traités les matières suivantes : Horticulture générale Floriculture Aménagement des parcs et jardins Horticulture maraichère et décorative Culture biologique Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation/autre qui a dispensé la formation. - Minimum 1 élagueur grimpeur portant un des titres suivants : o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation secondaire professionnelle) o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation CEFA) o Arboriste (formation IFAPME/EFP) o Grimpeur(euse) – élagueur(euse) (formation IFAPME/EFP) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum (2 ans) et ayant traités les matières théoriques et pratiques suivantes : Connaissance de l'arbre (nomenclature, biologie, classification) Pathologie et médecine arboricole Abattage, taille et soins de l'arbre Gestion du matériel et de l'équipement Grimper et se déplacer dans un arbre Respecter la législation Organiser un chantier Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation/autre qui a dispensé la formation. Le titulaire des 2 titres dont questions ci-dessus peut être la même personne. 1.4. Document Unique de Marché Européen Le soumissionnaire doit joindre à son dossier d'offre un DUME (Document unique de marché européen) en format électronique qu'il a rempli conformément aux instructions figurant dans le CSC. 8. Renseignements utiles Tout renseignement peut être obtenu auprès de : Frédéric BASTIN frederic.bastin@spw.wallonie.be Il peut également être obtenu auprès du chef de district concerné : District de Floreffe : Laurent Calay laurent.calay@spw.wallonie.be

Lepingutingimused:

Lepingu täitmise peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: ei

Kasutatakse elektroonilisi makseid: ei

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmainikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 1

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Lepitusorganisatsioon: Mēdiateur de la Wallonie et de la Fēdēration Wallonie-Bruxelles

Vaidlustusorgan: Conseil d'Etat

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Voir le détail dans le document "Voies de recours"

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: Service public de wallonie

Hankedokumentidele internetivālist juurdepāāsu pakkuv organisatsioon: SPF Stratēgie et Appui

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: SPF Stratēgie et Appui

Pakkumusi menetlev organisatsioon: Service public de wallonie

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: Service public de wallonie
Registreerimisnumber: 0316381138_6352
Osakond: SPW-O8.08.01 - Direction des Routes de Namur
Postiaadress: Avenue Gouverneur Bovesse 37
Linn: Jambes
Sihtnumber: 5100
Riik – jaotus (NUTS): Arr. Namur (BE352)
Riik: Belgia
E-posti aadress: francesca.lodato@spw.wallonie.be
Telefon: +32 81320982
Internetiaadress: <https://www.wallonie.be>

Selle organisatsiooni rollid:

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta
Pakkumusi menetlev organisatsioon

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: SPF Stratégie et Appui
Registreerimisnumber: BE001
Postiaadress: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1
Linn: Bruxelles
Sihtnumber: 1000
Riik – jaotus (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Riik: Belgia
E-posti aadress: revise@publicprocurement.be
Telefon: +32 2 740 80 00
Internetiaadress: <https://bosa.belgium.be>

Selle organisatsiooni rollid:

TED eSender
Hankedokumentidele internetivälist juurdepääsu pakkuv organisatsioon
Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused

8.1. ORG-0003

Ametlik nimi: Société Wallonne de Financement Complémentaire des Infrastructures
Registreerimisnumber: BCE 0252151302
Postiaadress: Rue Canal de l'Ourthe, 9 bte 3
Linn: Liège
Sihtnumber: 4031
Riik – jaotus (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Riik: Belgia
E-posti aadress: benoit.rouard@sofico.org
Telefon: +3243674568
Internetiaadress: <https://www.sofico.org>

Hankija profiil: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=6352&includeOrganisationChildren=true>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

8.1. ORG-0004

Ametlik nimi: Conseil d'Etat

Registreerimisnumber: BCE 0931814266
Postiaadress: Rue de la Science, 33
Linn: Bruxelles
Sihtnumber: 1040
Riik – jaotus (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Riik: Belgia
E-posti aadress: info@raadvt-consetat.be
Telefon: +322349611
Selle organisatsiooni rollid:
Vaidlustusorgan

8.1. ORG-0005

Ametlik nimi: Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Registreerimisnumber: BCE 0850032378
Postiaadress: Rue Lucien Namêche, 54
Linn: Namur
Sihtnumber: 5000
Riik – jaotus (NUTS): Arr. Namur (BE352)
Riik: Belgia
E-posti aadress: reclamation@le-mediateur.be
Telefon: +3280019199
Selle organisatsiooni rollid:
Lepitusorganisatsioon

10. Muudatus

Eelmise teate versioon, mida muudetakse

:

c3306303-6c82-4219-87a9-c5bf8ecd9396-01

Muudatuse peamine põhjus

:

Teave ajakohastatud

Kirjeldus

:

Suite à une erreur au niveau de la configuration de l'inventaire partie Sofico, nous avons rajouté la formule de révision pour le poste n°12 de l'inventaire Sofico. --- Modification des documents intitulés « 26-109 annexes D et FR (partie SOFICO) rectificatif.pdf » et « 26-109 inventaire récapitulatif (partie SOFICO) rectificatif.pdf. » et « 26-109csc_type_espace_verts_sofico_26_109_floreffe rectificatif.xlsm ».

10.1. Muudatus

Punkti tunnus: LOT-0001

Hankedokumente muudeti: 03/06/2026

Teave teate kohta

Teate tunnus/versioon: 28d59eeb-e70a-4020-adb1-0899119885dc - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 16

Teate saatmise kuupäev: 03/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Teate saatmise kuupäev (eSender): 03/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 386049-2026

ELT S väljaande number: 107/2026

Avaldamise kuupäev: 05/06/2026